



République Française
Département du Puy-de-Dôme

Tél. 04 73 83 73 70
Fax 04 73 83 73 75
mairie@pontduchateau.fr
CS 90002 63430 Pont-du-Château

Réception le :

N° dossier :

Base Élèves le :

Certificat d'inscription le :

FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire/.....

Formulaire à compléter et à adresser, accompagné des pièces justificatives à :*
Madame l'Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires
Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - CS 90002 - 63430 PONT-DU-CHATEAU
ou par mail : mairie@pontduchateau.fr

ENFANT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Sexe : féminin masculin Nationalité :
Adresse :
Code postal / Ville :

SCOLARITÉ

Maternelle Élémentaire Classe :
Ecole souhaitée :
Ecole précédemment fréquentée (nom et commune) :

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable légal 1

Père Mère Tuteur
 Autre (préciser) :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal / Ville :
Tél. fixe :
Tél. mobile :
Téléphone travail :
e-mail :

Responsable légal 2

Père Mère Tuteur
 Autre (préciser) :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal / Ville :
Tél. fixe :
Tél. mobile :
Téléphone travail :
e-mail :

Situation familiale : Célibataire Union libre Pacsé(e) Marié(e)
 Veuf (veuve) Séparé(e) Divorcé(e)

FRÈRES ET SŒURS

Nom	Prénom	Date de naissance	Si scolarisé(s) : école(s)

COMMENTAIRES

.....

.....

.....

Nous soussignés certifions sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur la présente demande de préinscription.

A :

Signature(s)

Le :

*** PIÈCES À FOURNIR :**

- copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné) ;
- justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (quittance EDF ou facture d'eau) ;
- copie des pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant ;
- En cas de divorce ou de séparation des parents, la copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale ou éventuellement le jugement de placement.

La demande sera étudiée par la commune, qui retournera à la famille un avis sur l'inscription de l'enfant, à présenter ensuite à la direction de l'école d'affectation, qui validera et finalisera l'admission de l'élève.

La gestion des préinscriptions scolaires fait l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : mairie@pontduchateau.fr

Cadre réservé à l'administration

- AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

- ECOLE D'INSCRIPTION:

Ecole maternelle Lucie Aubrac

Ecole élémentaire Pierre Brossolette

Ecole maternelle René Cassin

Ecole élémentaire René Cassin

Ecole maternelle Jean Alix

Ecole élémentaire Jean Alix

Commentaires :

.....

.....

Signatures et cachet

L'adjointe au Maire
chargée des Affaires scolaires

Le Maire de Pont-du-Château